

QUASAR

Siège Social : Communauté de Communes des 2 Buëch 05400 VEYNES
Bureaux : Maison de l'Entreprise – rue Léon Cornand – 05400 – VEYNES
Tel: 04.92.58.30.86 Fax: 04.92.58.30.89 Mail: assoc-quasar@wanadoo.fr

NOUVELLES BREVES DE QUASAR

LE PROJET PATINE AU DEMARRAGE !...

Nous en étions, fin 2007, à la veille de poser la première pierre au Chevalet. Le permis de construire de la « Maison de la Lumière », première phase de Quasar, était déposé. L'avant projet définitif (APD) architectural et l'avant projet sommaire (APS) muséographique avaient été votés à l'unanimité le 18 septembre 2007 à l'assemblée plénière du Conseil général. Le cabinet Altermuséo et le Comité Scientifique restreint avaient soigné une proposition muséographique à Grenoble, à Aspres. L'équipe professionnelle, pertinente, avait vraiment intégré les thématiques fantastiques du projet. C'était une étape importante, car attendue par la Préfecture pour déposer le dossier à l'ordre du jour du CIADT, pour fixer le montant de la participation financière de l'Etat...



Puis deux évènements d'importance ont fortement impacté le développement du projet...

L'ANNONCE D'UN VOISIN COHERENT ET COMPLEMENTAIRE

En Septembre 2007 un projet de construction d'une centrale solaire thermodynamique sur le Chevalet a été rendu public par le Conseil Général. Totalement en accord avec ce qu'on a imaginé comme développement autour de Quasar, ce projet SOLENHA (Solaire Energie Hautes-Alpes) prévoit, outre la centrale de production elle-même, un centre de Recherche & Développement, et un Centre de Culture Technique sur le solaire adjoint à Quasar. Potentialisant notre projet, si l'on pouvait de plus marquer le territoire du Buëch comme emblématique de la filière française dans ce domaine, qui va dans le sens de la préservation de la planète toute entière, ce serait quand même formidable ! Nous avons donc soutenu l'arrivée de Solenha. L'emprise spatiale importante de l'usine pose question, mais début juillet 2008 un bail a été signé entre le Conseil général et la société pour louer à cette dernière la totalité de l'aérodrome du Chevalet...

CHANGEMENT DE MAJORITE DEPARTEMENTALE

En avril 2008, le Conseil Général change de majorité. La nouvelle équipe n'affirme rien en terme de réalisation de Quasar, ni de Solenha. Nous lui avons rappelé l'intérêt propre de Quasar, qui est le même qu'il y a 10 ans... Le Président envisage une « contrepartie » au haut Buëch si Solenha ne s'installe pas, devant une éventuelle frustration (financière), et donc de relancer Quasar, en revoyant à la hausse les investissements sous dimensionnés, mais seulement dans la mesure où la Région (ce qui ne fait pas de doute) et surtout l'Etat (qui reste à débloquer) honorent leur engagement. Un Comité de Pilotage sera réuni, dès que la décision d'installation de Solenha sera prise.

Puis arrive le classement Seveso de la centrale Solenha. Il déstabilise les tenants de la centrale sur la question de l'environnement, même si ce n'est pas elle qui sera polluante, mais l'accident éventuel. Le Conseil Général s'abîme alors dans un silence expectatif, puis son vice-président en charge du dossier déclare que si Solenha ne s'installe pas, Quasar ne se fera pas... En particulier il se réfugie derrière le positionnement de l'ancien Préfet Savy qui avait lié les deux projets pour valider la participation financière de l'Etat, et pour ne plus envisager la réalisation de Quasar que dans le cadre de ce « mariage ».

Dans ce cas, si Solenha s'installe, l'étude des risques en cours peut conclure à ce que Quasar ne puisse plus s'implanter sur le Chevalet. Cela voudrait dire que Quasar serait "rejeté" vers une autre localisation à définir, donc devant de nouveaux problèmes : retrouver un site, convaincre la collectivité ou les propriétaires privés, élaborer un schéma d'aménagement, modifier un PLU, créer une Unité Touristique Nouvelle etc... La conséquence peut finalement être de repousser encore Quasar...

Le Conseil Général, maître d'ouvrage de la réalisation, doit alors logiquement réimplanter la Maison de la Lumière sur un autre site dans le Buëch, comme l'a été l'aéronautique à la Bâtie-Montsaléon !

LA SITUATION EST SERIEUSE, MAIS NOTRE VOLONTE ET NOS ARGUMENTS SONT INTACTS !

Au moment où est arrivé le projet Solenha, nous étions à la veille de poser la première pierre, et l'Etat devait confirmer sa participation en CIADT. L'ancien Préfet avait conditionné cette confirmation à la réalisation conjointe de Solenha... Mais l'intérêt de Quasar reste aussi important qu'il y a dix ans. Son but est le développement du Buëch par la « matière grise » (recherche, formation, culture, R&D...), parfaitement compatible avec un territoire calme et lumineux comme le notre. Et ce projet n'a d'intérêt que s'il a de l'ambition. Le contenu que nous voulons présenter au public est réellement stupéfiant, saisissant, unique ; rappelons-nous pourquoi la communauté scientifique défend notre projet, malgré le fait qu'il naisse « en pleine brousse »... **Les développements et inductions spécifiques de Quasar sont importants :** hébergement/restauration, Centre National d'Enseignement de la physique (proposé par le Comité Scientifique), résidences de scientifiques, salle de conférences/spectacles (identifiée comme besoin par le Pays Sisteronnais), accueil d'activités nouvelles (Laserscène, Osram...), galerie d'artisans d'art, coeur de la « Route de la Lumière », notoriété culturelle spécifique... Par exemple Laserscène : cette entreprise, qui fabrique à Lyon des hologrammes et des films 3D, voudrait installer son laboratoire et sa « show-room » autour de Quasar, et participera ainsi au spectacle et à l'attractivité du site. Où la positionner aujourd'hui ? Que lui répond-on ? Qui s'en préoccupe ?



D'autres territoires, ruraux comme le Buëch et parfois plus enclavés, ont choisi avec succès ce type d'équipement : Micropolis à St Léons (Aveyron), St Jean de Bruel, Pont en Royans, Fleurance... qui sont des exemples de développement dans ce domaine... Le Conseil Général 04 a fait le choix, lui, du tourisme culturel (Musée de la Préhistoire à Quinson, St Michel l'Observatoire, Réserve Géologique...). Si cela induit du développement dans le Gers, l'Aveyron, les Alpes de Haute-Provence, on ne peut pas entendre que

dans notre département touristique ça ne peut rien donner... Faudrait-il en arriver à installer Quasar à Manosque (ITER) – aux dépends du Buëch ?

L'Etat a été le premier à « booster » le projet Quasar, et on ne veut pas imaginer que sur le plan financier « il ne respectera pas sa parole »... Encore faut-il faire en sorte de lui demander opiniâtrement de la tenir... L'ancien préfet SAVY a été remplacé par une préfète. Nous pensons que le Conseil Général doit lui demander instamment de confirmer la volonté de l'Etat sur Quasar, plutôt que d'affirmer que Quasar ne se fera pas si Solenha ne s'installe pas. Ceci permettra de reprendre le dossier Maison de la Lumière exactement au point où il en était fin 2007... parce que c'est la Préfecture qui nous avait alors énormément incité sur ce projet.

Si Solenha ne s'installe pas, la Maison de la Lumière doit être reprise avec les architectes et muséographes au point du dépôt de permis de construire de fin 2007, et sans la moindre réduction !... La Maison de la Lumière, phase 1 de Quasar, c'est 870 000 € investis par le Département qui en est le maître d'ouvrage, à égalité avec la Région et l'Etat. Et on ne peut imaginer que le Conseil Général actuel trouve démesuré 870 000 € pour le Buëch, alors que pour les autres territoires du département cette somme semble banale : cette somme, C'EST MOINS QUE LE TIERS de ce que le Conseil Général a financé début 2008 pour un seul télésiège dans une station de ski moyenne (2,723 millions d'€)... Le Buëch est-il encore dans les Hautes-Alpes ? Si oui, ce territoire ne paraît-il pas être entre tous celui qui a le plus besoin d'être soutenu ?... Nous demandons au Conseil Général de répondre clairement et rapidement sur tous ces points, ainsi qu'à Madame la Préfète concernant la participation financière de l'Etat...

ASSEMBLEE GENERALE DU 20 SEPTEMBRE 2008



Comme nous fêtons cette année les 10 ans de l'association, nous avons renouvelé ce que nous avons fait au Saix en 1998 pour sa création : pour lancer publiquement le projet qui était resté jusque-là assez confidentiel, un repas champêtre convivial avait été organisé ici au Saix pour que tous ceux qui pouvaient être intéressés puissent s'engager dans l'association.



C'est pour rappeler ce bon moment que nous avons partagé le verre de l'amitié, puis un repas champêtre. Juste auparavant, une petite surprise de dernière minute a été réservée... Deux amis de la troupe Pile ou Versa ont balayé de manière quasi improvisée un historique de l'association, mettant en exergue les péripéties et les grands moments d'amitié qui ont ponctué cette décennie intense...



FESTIVAL LUMIERE :

Une rencontre importante des associations du Buëch, en présence du Conseil général, s'est tenue à la Bâtie Montsaléon le 31 juillet dernier pour exposer le travail d'Isabelle Brare, stagiaire de l'association qui a étudié concrètement la faisabilité d'un festival culturel dans tout le Buëch, autour du thème de la lumière. Si tout le monde s'accorde sur l'intérêt d'un événementiel fort dans la vallée plutôt qu'un rassemblement d'initiatives existantes, les interrogations demeurent quant aux capacités militantes et financières permettant cette initiative. Un questionnaire est parti avec le compte-rendu de cette réunion à toutes les associations, et une nouvelle rencontre sera programmée pour prendre une décision, qui ne pourra concerner que l'année 2008. Il semble que sans l'obtention de l'embauche d'un salarié et une programmation d'intérêt au moins régional permettant d'obtenir les financements nécessaires, la réalisation du festival soit difficile. Cela sera débattu au cours de la prochaine réunion, au cours de laquelle il faudra proposer des pistes de programmation.

Le travail d'Isabelle Brare, suite aux conclusions de la réunion des acteurs culturels à la Bâtie Montsaléon, a très bien balisé la marche à suivre pour préparer ce festival : réunir un « Comité de Pilotage », base de la future structure porteuse de l'évènement, et recueillir auprès des collectivités locales et départementales leur engagement et les moyens nécessaires. La trame reste un lieu central d'évènement (qui devra changer chaque année), l'implication de tout le territoire sur la diversité des thématiques (théâtre, cinéma, littérature...).

Nous revient la décision de convoquer ce « Comité de Pilotage ». On propose aux associations les plus prêtes à s'engager la création d'un « noyau dur », auquel pourra venir s'agréger qui le voudra.

Un groupe de travail qui s'occupera des tâches matérielles relativement au Festival Lumière a été constitué au sein de l'association.

Le dossier de stage d'Isabelle est disponible en photocopie ou format numérique pour ceux qui en feront la demande.

LE PROJET A PLUS QUE JAMAIS BESOIN DE VOTRE SOUTIEN...

**Pour ceux qui ne sont pas aujourd'hui à jour,
PENSEZ À REGLER VOTRE COTISATION !!!**

NOM..... Prénom.....

Adresse.....

Adresse électronique (e mail)

Verse à l'association *QUASAR* un chèque de €uro au titre de ma cotisation 2009.

Signature :



**TOUTE L'ASSOCIATION QUASAR
VOUS SOUHAITE UNE
TRES BONNE ANNEE 2009 !!!**